

Centre Suisse d'Information Toxicologique

Swiss Toxicological Information Center

Centro Svizzero d'Informazione Tossicologica

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum

Appels urgents (jour et nuit) (01) 251 51 51

Autres appels (01) 251 66 66

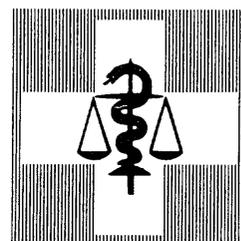
Téléfax (01) 252 88 33

Adresse Klosbachstr. 107

8030 Zurich

Compte de chèques postaux 80-26074-7

Rapport annuel 1988



Institut de médecine légale de l'Université de Zurich

**Organismes  
de soutien**

Le centre de toxicologie est patronné par une fondation privée et d'utilité publique.

Les organismes actuels de soutien sont:

- la Société suisse de pharmacie
- la Société suisse des industries chimiques
- la Fédération des médecins suisses.

Les contributions publiques proviennent essentiellement des Cantons. L'Université de Zurich (Institut de Médecine légale, Prof. F. Walz) met des collaborateurs médicaux à la disposition du centre. De plus des dons importants sont adressés au Tox par l'industrie privée et par les particuliers (v.p. 35-36).

**Conseil de  
Fondation**

Président	Vice-Président
Dr Dr h.c. A. Nisoli	Dr R. Ulrich

Dr H. Ambühl, Dr J. Gebistorf, Dr C. Klotzsche, Dr F. Merki, Dr H.R. Sahli, Dr Ch. Polzer, CE Dr P. Wiederkehr.

**Direction**

Médecin-chef	Directeur
Dr J. Velvart	J.P. Lorent
Chef de clinique	Chef de clinique
Dr I. Schlatter	Dr B. Gossweiler

**Personnel**

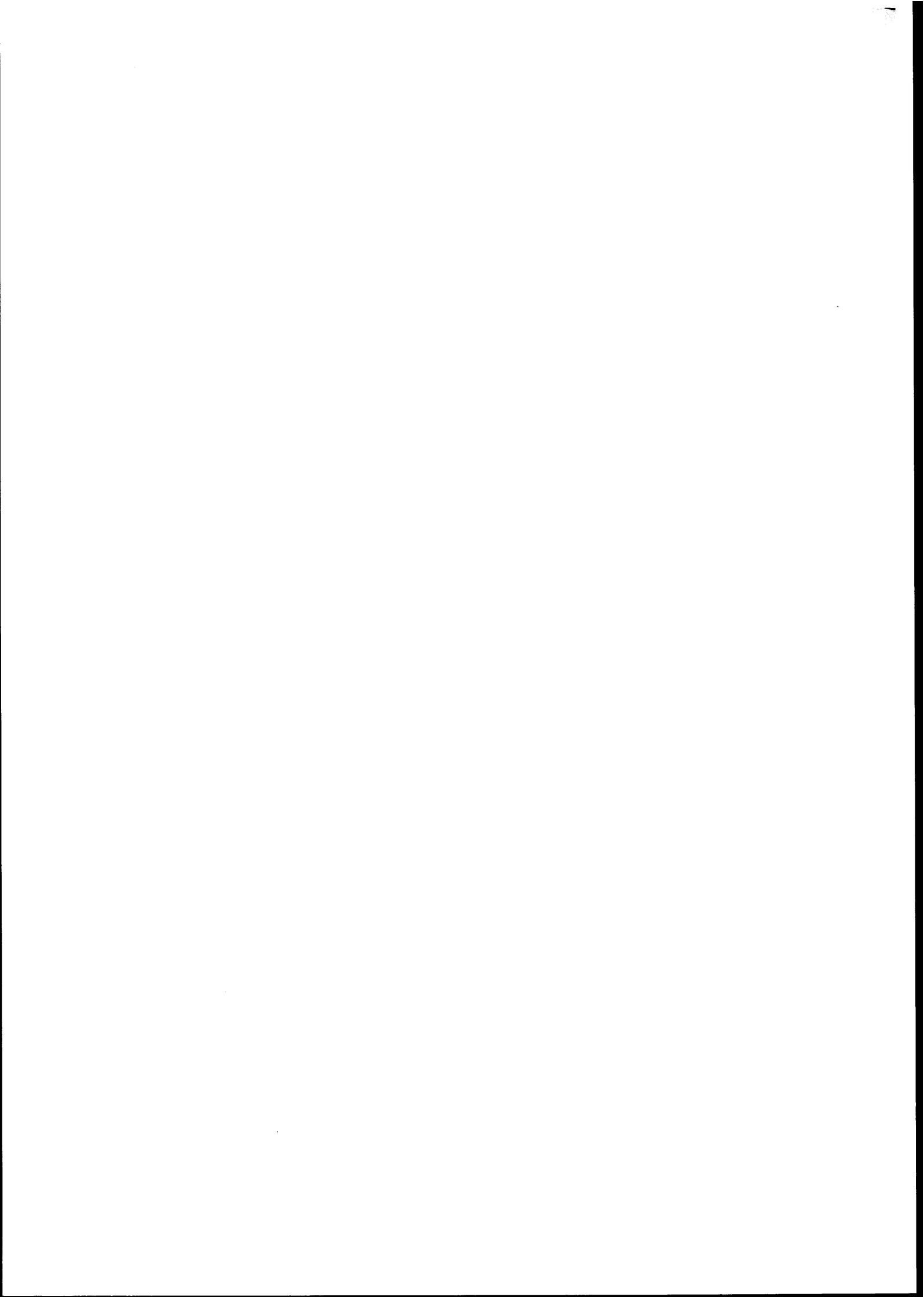
Astrid Bruderer, Lucia Eigensatz, Joanna Farmakis, méd. pract. Monika Guirguis, Susanne Hächler, méd. pract. Phi Huynh Do, Dr Rita Jaspersen (Coll. scientif.), Elisabeth Malnati, Dr Bettina Meier, Rose-Marie Panagl, méd. pract. Heini Rosner, Dr Erwin Rowedder†, Trudy Saile (Chef Secr.), méd. pract. Regina Schenkel, Rosa Schiller, méd. pract. Daniel Schultze, méd. pract. Peter Steiner, méd. pract. Stephan Ziegler.

**Conseillers**

90 spécialistes des disciplines les plus diverses, en Suisse et à l'étranger, font partie des conseillers honorifiques du centre.

# Sommaire

	Page
<b>Editorial</b>	3
<b>Rapport</b>	5
<b>Statistiques</b>	
1 Progression des appels	11
2 Provenance des appels	12
3 Patients	14
4 Agents toxiques	15
4.1 Plantes	16
4.2 Animaux venimeux	17
4.3 Aliments	18
4.4 Produits d'agrément et drogues	19
4.5 Substances chimico-techniques Intoxications professionnelles	19
4.6 Produits domestiques	21
4.6.1 Intoxications extra-professionnelles par inhalation	23
4.7 Médicaments	24
5 Circonstances	27
6 Evolution	28
<b>Mortalité par intoxication en Suisse</b>	30
<b>Publications</b>	33
<b>Compte d'exploitation</b>	34
<b>Dons</b>	35



Chère lectrice, cher lecteur

L'année dernière, le "Tox" dut répondre à un peu moins d'appels (-2,8%) et coûta un peu plus (+2,9%). Qu'en disons-nous?

La stabilisation longtemps espérée du besoin d'information semble en vue, accompagnée d'une évaluation accrue des expériences, avec accent mis sur la prévention.

Ce rapport est le deuxième qui comprend des statistiques beaucoup plus détaillées et des propositions concrètes pour pallier aux accidents. Il ne paraît, comme son prédécesseur, que fin-juillet: c'est le prix à payer pour s'assurer d'une étude convenable des rapports médicaux qui nous parviennent. Deuxième récompense pour la patience, on y trouve des données provenant de l'Office fédéral des statistiques au sujet des cas mortels qui, s'ils sont en général survenus sans qu'une consultation en urgence n'ait été possible, n'en constituent pas moins un complément important de nos chiffres.

Les intentions de ce rapport sont triples: d'abord, nous tentons de présenter une image d'ensemble aussi claire et en même temps aussi détaillée que possible. Ensuite, nous voulons favoriser les efforts de prévention et enfin, nous voudrions provoquer, parmi les lectrices et les lecteurs, des réactions allant depuis les recommandations pour notre travail jusqu'à un soutien direct.

L'information toxicologique rapide pour les médecins autant que pour le public présuppose que la crue actuelle de données particulières et souvent brutes soit maîtrisée de façon compétente. Cela prévaut non seulement pour les cas les plus dangereux, mais autant pour les innombrables situations dans lesquelles une réaction exagérée comprendrait plus de risques pour la victime supposée qu'une soigneuse observation.

Faut-il ajouter que la coopération multidisciplinaire, le contact constant entre les personnes de bonne volonté, quelles que soient leur domaine et leurs forces, est de plus en plus importante? Si nous avons là bon espoir, c'est pour plusieurs raisons: notre pays, un centre national et l'infrastructure dont peuvent profiter nos partenaires constituent une base enviable à bien des points-de-vue. La suite naturelle ne peut être qu'un traitement meilleur et une prévention plus efficace des intoxications.



Dr Dr h.c. A. Nisoli  
Président

# Rapport

## Consultations téléphoniques

Nos médecins spécialisés ont été consultés à 25 760 reprises (année précédente: 26 515). Voici enfin une légère diminution du besoin d'information (2,8%) - nous espérons qu'elle signale pour le moins une stabilisation de la situation. Une comparaison sur dix ans milite également en faveur de cette thèse: en effet, l'augmentation des appels fut de 40% entre 1978 et 1983, mais de 10% seulement entre 1983 et 1988.

Seules les consultations au sujet de cas n'excluant pas la possibilité d'une intoxication ont été recensées en détail (15069 appels concernant 15171 personnes). Des précisions quant à la provenance des demandes, ainsi qu'au sujet des patients, des agents en cause, des circonstances et de l'évolution des cas figurent aux pages 12 à 29.

## Bilan des expériences

Les cas pour lesquels nous avons été consultés par les médecins traitants ont été suivis par correspondance. Un rapport médical final nous est parvenu dans 76% de ces cas (74% l'année précédente). Nous remercions vivement les médecins hospitaliers et les médecins privés de toutes les régions de la Suisse pour cet apport extraordinaire.

**Critères de réponse.** Une meilleure évaluation de la toxicité pour l'homme et/ou des recommandations thérapeutiques plus différenciées sont devenues possibles pour toute une série de groupes de produits; des publications sont en préparation pour une partie de ces cas.

**Les expériences les mieux confirmées** des années précédentes ont été publiées et concernent surtout les produits domestiques (voir pages 32-33). Une remise-à-jour concernant l'effet et l'utilisation des antidotes est déjà très demandée. Les thèses au sujet des intoxications par l'acide formique, les cyanures, le paracétamol et les antitussifs opioïdes ont également été remarquées.

**Le rapport annuel, instrument de prévention.** Dans le dernier rapport nous avons signalé deux types d'intoxication chez l'enfant devenus rapidement préoccupants.

Les lampes à huile, revenues à la mode, se voient aujourd'hui souvent utilisées à l'aide d'un combustible à basse viscosité (pétrole parfumé). Ingré par les tout petits, curieux de tout, ce produit est facilement aspiré dans les poumons. Une série de sept pneumonies graves en l'espace de deux ans nous fit publier une mise en garde accompagnée d'une proposition: se servir d'huile d'olive qui est inoffensive et utilisée sans problèmes depuis l'antiquité. Entre l'été 1988 et le printemps 1989, un seul cas grave au pétrole lampant nous fut communiqué, mais nous n'osons pas encore parler d'un succès, car des accidents moins graves continuent de se produire.

Les poudres pour machines à laver la vaisselle contiennent des substances fortement alcalines qui peuvent provoquer lors d'une ingestion d'importantes brûlures et corrosions des muqueuses. En 1987, cinq cas graves de ce type d'ingestion chez l'enfant parvinrent à notre connaissance, ce qui nous incita à une seconde mise en garde du public. Un seul cas du même genre fut noté en 1988, mais un second s'est encore produit au début de cette année. Les efforts des producteurs (meilleures fermetures des emballages, création de produits liquides moins corrosifs) sont certes les bienvenus, mais il reste important de conserver ce genre de nettoyants hors de portée des enfants en bas âge.

Nous saisissons l'occasion pour faire remarquer aujourd'hui que, pour éviter les accidents chez les tout petits, l'entreposage des médicaments, des produits domestiques et de tous les poisons à au moins 1,60 m du sol, n'est déjà plus suffisant quand un enfant de trois ans décide de grimper là-haut d'une manière ou d'une autre. Une fermeture de sécurité prend alors toute son importance.

En 1988, les causes des intoxications graves chez l'enfant furent pour la plupart isolées. Les agents ayant été en cause plus d'une fois sont

la berce (contact cutané avec le jus), les gaz de fosses à purin, les insecticides, le pétrole lampant et les médicaments (antidépresseurs, somnifères et neuroleptiques).

Les intoxications graves de loin les plus fréquentes furent le fait de tentatives de suicide chez l'adulte (surtout par les médicaments, souvent combinés). Les intoxications graves de type accidentel ne sont cependant pas rares. L'ingestion de liquides techniques ayant été transvasés dans des bouteilles à boisson s'observe toujours, mais ce sont les accidents par inhalation, par contact cutané et par projection oculaire qui prédominent (63 cas au total). Les produits en cause sont en premier lieu les alcalis, les acides et les solvants. Les circonstances de ces accidents méritent certainement d'être encore mieux étudiées (une thèse au sujet des cas les plus fréquents, ceux par contact cutané, sera prochainement disponible). On peut toutefois dire dès maintenant d'une manière générale que plus de prudence dans l'utilisation des produits chimiques au travail et à la maison semble indiquée.

### **Coopérations**

La coopération traditionnelle avec les spécialistes de l'analyse toxicologique et de la toxicologie de l'environnement, ainsi qu'avec les herpétologues, les mycologues, les phytologues et les toxicologues vétérinaires s'est poursuivie, et il est impensable aujourd'hui de s'en passer.

La coopération avec les Offices de la Confédération fut également vive (commissions de réglementation des poisons et des aliments, communication systématique des intoxications graves). Les producteurs furent contactés personnellement dans le cadre de mises en garde concernant le pétrole lampant et les poudres pour les machines à laver la vaisselle, et de nombreux autres producteurs reçurent des rapports au sujet d'observations touchant leurs produits.

La coopération avec les organisations professionnelles des pharmaciens fut poursuivie dans le cadre à présent habituel (Centre scientifique, Journal de pharmacie, Société des pharmaciens d'hôpital, Galenica, Ofac).

A l'Université de Zurich, des travaux de synthèse sur la base des expériences du Centre ont été entrepris aussi bien à l'Institut de médecine légale qu'à l'Institut de pharmacologie et à la Clinique dermatologique.

Un échange précieux de spécialistes fut institué pendant trois mois avec l'Université de Munich (Service toxicologique de la IIème Clinique médicale).

Nous avons apporté notre concours par ailleurs à différents travaux d'associations internationales dans le domaine de la toxicologie (collecte et harmonisation des données, aspects économiques, informations pour les pays en voie de développement désirant créer un centre).

### **Autres activités**

**Service téléfax.** Un nombre croissant d'hôpitaux, de journalistes, de collègues et d'organisations internationales ont reçu rapidement des documents en rapport avec leurs demandes. La limite de capacité de ce service, qui peut fonctionner la nuit, est par ailleurs loin d'être atteinte (60 envois).

**Aide à l'identification de produits et aide au diagnostic.** Les expériences personnelles de nos médecins attitrés, les conseillers externes, les banques de données et nos systèmes auxiliaires, l'Identipharm et le Diagnostox, ont tous servi dans bien des cas.

**Recherches bibliographiques rapides.** Ce service, qui opère au besoin jour et nuit, a été utilisé 303 fois.

**Dépliants.** Environ 3000 dépliants au sujet des premiers soins et de la prévention ont été envoyés aux appelants à la suite d'une consultation téléphonique. 4000 dépliants ont été expédiés contre rémunération à des organisations qui en avaient fait la demande.

**Réponses aux demandes par écrit.** Le Centre a reçu 165 demandes par écrit. Il y fut répondu soit par téléphone, soit par écrit sous forme de lettre ou d'expertise. Ces dernières s'adressaient surtout aux autorités, à l'industrie, au corps médical et aux assurances.

**Cours et conférences.** A côté des cours pour étudiants en médecine et en pharmacie, 12 conférences ont été tenues en Suisse.

**Activités à l'étranger.** Des représentants du Centre ont participé à des travaux et à des réunions à Bruxelles, Edinbourg, Munich et Tarascon.

### **Remerciements et perspectives**

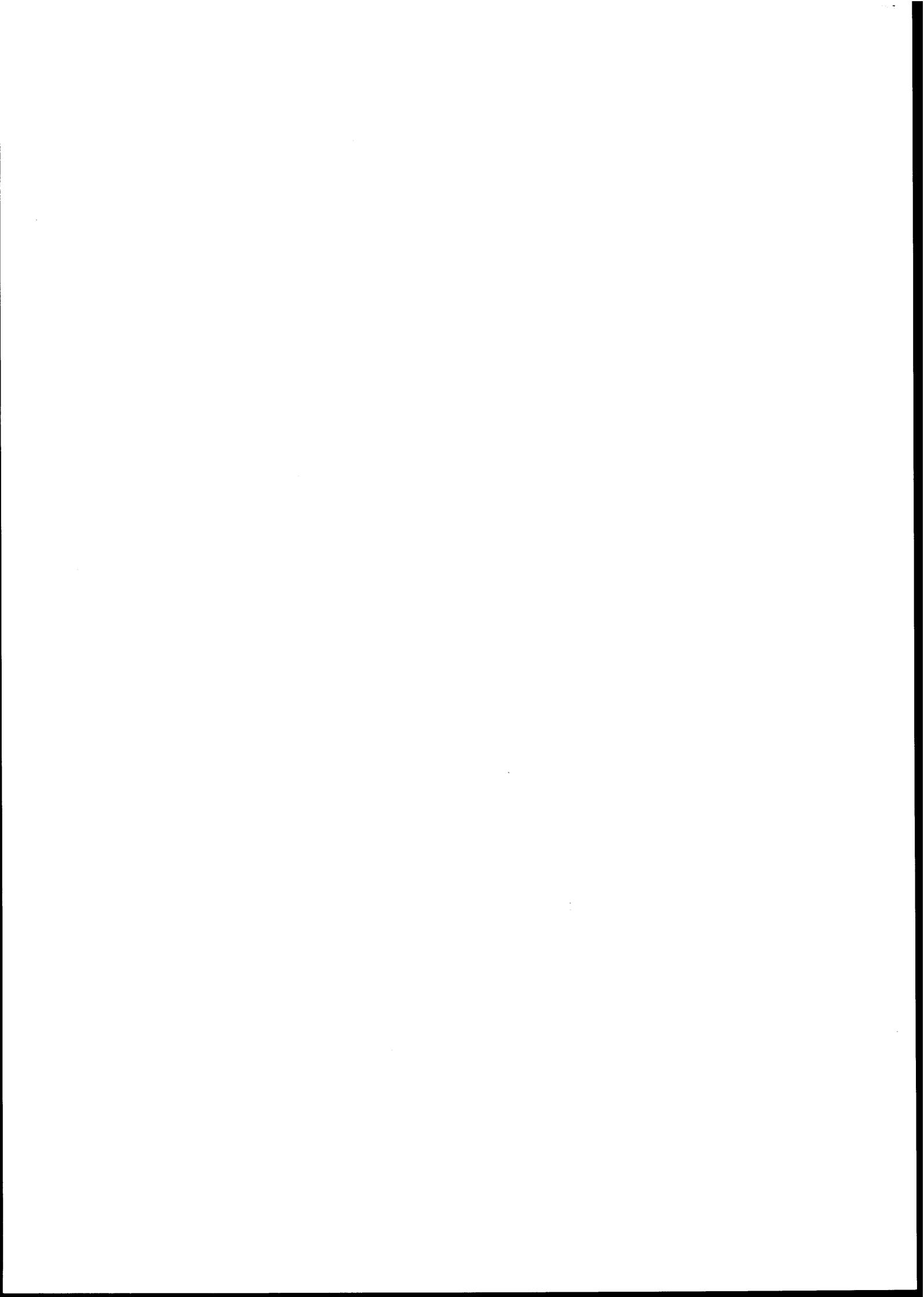
Nous nommerons pour une fois en premier les collaboratrices et les collaborateurs du Centre, dont les compétences et la communicativité ont été précieuses à maintes occasions.

Nos remerciements s'adressent aussi aux utilisatrices et aux utilisateurs du Centre, qui par leurs observations, leurs recommandations et même par des dons rendent plus profitable notre travail.

Nos organismes de soutien, qui continuent à assumer la charge principale, méritent bien sûr le plus grand merci, et il suffit à ce sujet de jeter un coup d'oeil aux dernières pages de notre rapport. Un soutien accru de toutes parts sera cependant nécessaire pour que le Centre puisse offrir à tous des services toujours meilleurs.

Dr J. Velvart  
Médecin-chef

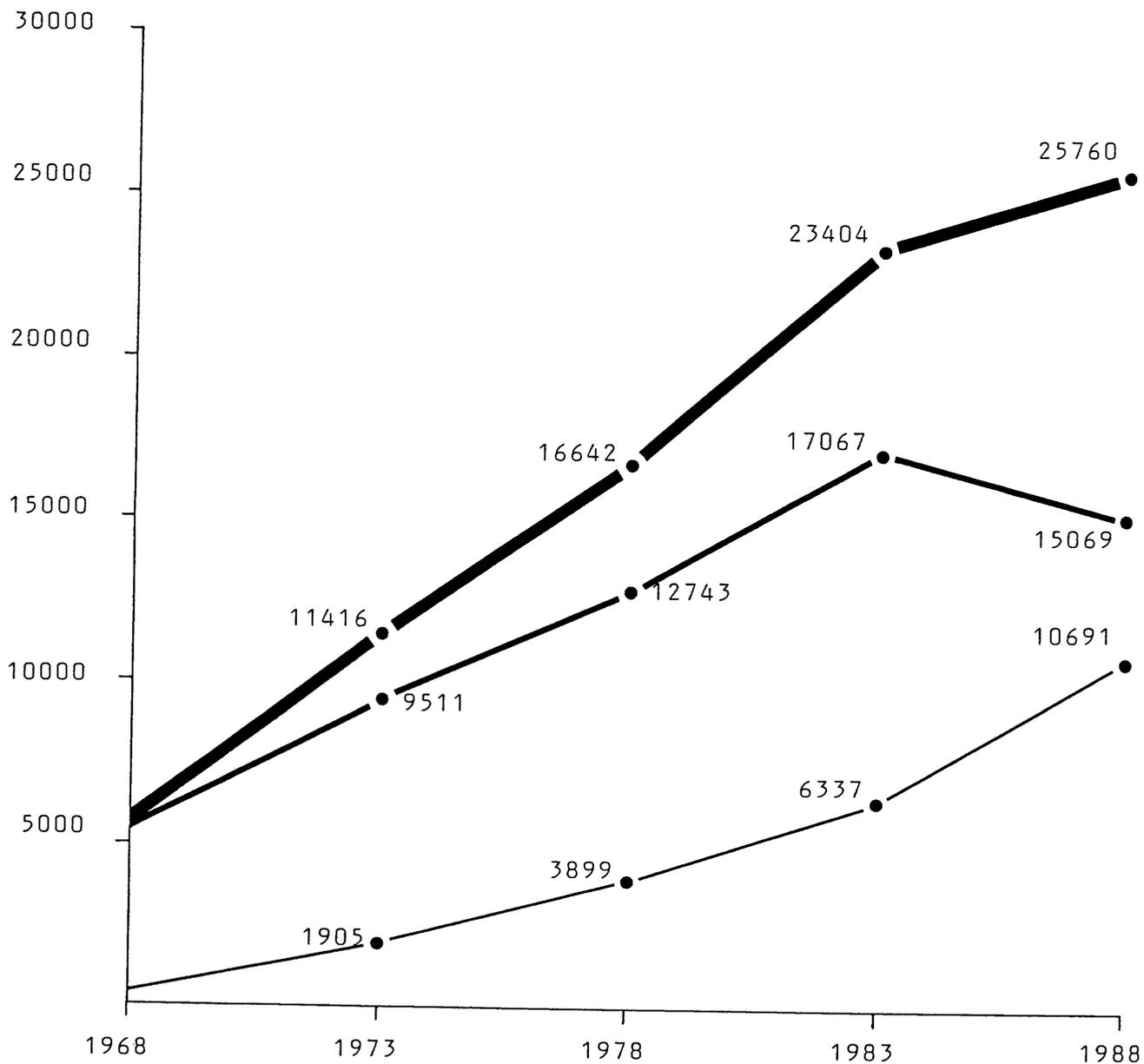
J.P. Lorent  
Directeur



# Statistiques

## 1 Progression des appels au centre

Nombre de cas par an



- Nombre total
- Cas bien documentés (chiffres des rapports annuels)
- Demandes enregistrées sommairement

## 2 Provenance des appels

Provenance	Etranger	FL 27'714	AG 478'511	AI 13'140	AR 49'782	BE 928'758	BL 227'126	BS 192'559	FR 197'175	GE 365'525	GL 36'674	GR 167'143	JU 64'645	LU 308'741
Nombre d'habitants														
Public	33	17	597	5	38	961	170	295	165	289	40	182	34	295
Médecins des hôpitaux	171		177	2	40	611	121	216	118	288	9	81	31	91
Hôpit. cantonaux			76			129	113	94	71	188	9	26		46
Hôpit. d'enfants	37		22			110		103		19				28
Autres hôpitaux	134		79	2	40	372	8	19	47	81		55	31	17
Médecins prat. (Total)	29	9	175	2	18	397	85	45	65	111	12	109	16	155
Médecine générale	27	8	135	2	10	251	44	23	49	62	10	81	12	112
Chirurgie			4		1	4		1	1	2	1	5		1
Dermatologie							1			1				
Gastroentérologie			1					1						
Gynécologie			1			5								
Médecine interne	1		9		2	37	9	4	4	5	1	1		10
Cardiologie						1								
Médecine pulmonaire			1											
Néphrologie										1				
Neurologie														
Ophthalmologie						1	1	4				1		1
Otorhinolaryngologie														
Pédiatrie		1	21		5	96	28	4	11	34		18	4	30
Psychiatrie	1		2			2		7		6				1
Psychiatrie (enfants)														
Radiologie			1											
Rhumatologie							2	1				1		
Urologie														
Médecins vétérinaires		1	24	1	4	51	11	1	8	12	1	15	3	17
Pharmacies			15			17	4	9	10	22		5	2	9
Services d'urgences (Total)	9		2			6		2	2	4				
Centrales médicales									1	4				
Centres pour drogues			1			2								
Centres toxicologiques	9		1			4		2	1					
Autres														
Autorités et instituts	1					4		4	2	1		1		1
Médecins militaires						3			2		1			
Drogueries			1			2		1						
Dentistes						3		1		1				
Corporations diverses			4			7		4	2	5				3
<b>Total</b>	<b>243</b>	<b>27</b>	<b>995</b>	<b>10</b>	<b>100</b>	<b>2062</b>	<b>391</b>	<b>578</b>	<b>374</b>	<b>733</b>	<b>63</b>	<b>393</b>	<b>86</b>	<b>571</b>
Total en %	1,61	0,18	6,60	0,07	0,66	13,68	2,59	<b>3,84</b>	2,48	4,86	0,42	<b>2,61</b>	0,57	3,79
Prévision en %		0,42	7,26	0,20	0,75	14,08	3,44	<b>2,92</b>	2,99	5,54	0,56	<b>2,53</b>	0,98	4,68

NE	NW	OW	SG	SH	SO	SZ	TG	TI	UR	VD	VS	ZG	ZH	Cas inclassables	Total	en %
156'943	31'347	27'749	407'012	70'094	220'252	104'634	195'219	278'647	33'435	556'942	235'390	82'790	1'136'566		6'594'513	
101	22	32	434	79	235	97	183	147	23	423	116	95	2062	341	7511	49,85
131	10	20	279	26	83	49	96	208	9	416	188	26	625	8	4130	27,41
	10	20	74	21	49		70		9	112		20	169	8	1314	8,72
			54							42			120		535	3,55
131			151	5	34	49	26	208		262	188	6	336		2281	15,14
60	21	13	170	29	105	46	108	69	10	177	85	28	531	19	2699	17,91
44	16	9	128	19	71	28	65	51	8	121	59	15	354	19	1833	12,16
			1			1	1		1	1	1		2		28	0,19
2											1		2		7	0,05
												1	1		5	0,03
	2		9	3	16	9	9	3	1	6	6	3	41		11	0,07
1							1								192	1,27
1															3	0,02
			1												2	0,01
			1												1	0,01
			1				1			3			3		9	0,06
1			2				2	1			1	1	4		20	0,13
1			1										2		4	0,03
10	3	4	25	5	16	8	27	12		40	15	6	109		532	3,53
				1	1		2			5	1	1	9		39	0,26
					1										1	0,01
				1				1					2		1	0,01
										1			1		8	0,05
															3	0,02
14	1	1	28	9	5	9	8	4		13	4	2	76		323	2,14
13			7	6		2	2	8		23	7	1	33	5	200	1,33
				1			1			10	1		26		64	0,43
				1			1			8	1		7		22	0,15
													5		9	0,06
										2			14		9	0,06
											1	1	25		24	0,16
										4					45	0,30
2		1	2							1				2	14	0,09
			2					2					2	4	14	0,09
										1			2		8	0,05
			4	1	3			1		5			22		61	0,40
321	54	67	926	151	431	203	398	439	42	1073	402	153	3404	379	15069	100 %
2,31	0,36	0,44	6,15	1,00	2,86	1,35	2,64	2,91	0,28	7,12	2,67	1,02	22,59	2,52		100 %
2,38	0,48	0,42	6,17	1,06	3,34	1,59	2,96	4,23	0,50	8,45	3,57	1,26	17,24			

Les chiffres encadrés de noir signalent les cantons dont le nombre d'appels est supérieur aux prévisions basées sur le nombre d'habitants.

### 3 Patients

Age	Patients	en %
Enfants total	8246	54,4
0 - 4 ans	7214	47,6
5 - 9 "	561	3,7
10 - 14 "	239	1,6
d'âge inconnu	232	1,5
Adultes total*	6925	45,6
féminin	3203	21,1
masculin	2644	17,4
inconnu	1078	7,1
Total	15171	100 %

\* Les adolescents de 15 ans et plus comptent comme adultes du fait de leur poids corporel.

Nous avons été consultés par les **médecins-vétérinaires** à 323 reprises. Plusieurs animaux furent parfois victimes de la même intoxication, et là où il s'agissait de "quelques" animaux, nous en avons arbitrairement compté trois. En tenant compte des demandes supplémentaires de la part du public, on obtient le tableau suivant:

331 chiens, 130 chats, 95 porcs, 57 lapins, 51 bovidés (vaches, boeufs, veaux, taureaux), 24 chevaux, 13 oiseaux (canards et volailles inclus), 11 chèvres, 9 moutons, 9 cochons d'Inde, 3 chinchillas, 2 poissons, 2 hérissons, 1 hamster, 1 tortue, 1 ozelot, 1 rat.

Parmi les **animaux de rente**, 50 porcs ont péri par l'émanation d'acide nitrique et de formaldéhyde d'un récipient renversé. Cinq boeufs ont succombé après l'ingestion d'un produit d'ensilage (nitrite de soude). Un molluscicide (méthiocarb) a été fatal pour un mouton, et l'oxide de calcium, utilisé dans la voirie, pour un veau. Les plantes toxiques (colchique, narcisse, lathyrus) ont tué six boeufs et un mouton.

Parmi les **animaux domestiques**, on trouve deux cas mortels chez le chien dus à un molluscicide, le méthiocarb, ainsi que deux cas mortels chez le chat dus à un antirongeur (coumachlore et alphanaphthylthiourée). Une plante toxique (hoya) a tué une perruche.

4	Agents toxiques	Intoxications graves ou mortelles			
		Nombre total	en %	Nombre	en %
4.1	Plantes	1338	8,8	8	0,6
4.2	Animaux venimeux	162	1,1	3	1,9
4.3	Aliments	628	4,1	8	1,3
4.4	Produits d'agrément et drogues	676	4,5	40	5,9
4.5	Substances chimico-techn. et intoxications professionnelles	1033	6,8	62	6,0
4.6	Produits domestiques	4670	30,8	72	1,5
4.6.1	Intoxications extraprofessionnelles par inhalation	157	1,0	19	12,1
4.7	Médicaments	6413	42,3	422 *	6,6
4.8	Produits inconnus	94	0,6	11	11,7
Total		15171	100%	645	4,3

\* 65 pourcent de toutes les intoxications graves concernent les médicaments.

Dans cette statistique comme dans les suivantes, nous faisons la différence entre:

- 1 le total des appels et
- 2 la gravité de l'évolution dans les cas à suivi médical

Ont été considérés comme graves notamment les troubles suivants:

- 1 Troubles profonds de la conscience (sopor, coma)
- 2 Manifestations neurologiques de nature grave ou de durée prolongée
- 3 Grave état de choc
- 4 Troubles cardio-vasculaires graves
- 5 Troubles respiratoires graves
- 6 Atteinte hépatique ou rénale
- 7 Lésions corrosives profondes
- 8 Complications graves consécutives à l'intoxication

Les cas éventuellement graves mais non basés sur une observation médicale ou douteux ne sont pas signalés parmi les cas graves dans les tableaux suivants.

## 4.1 Plantes

	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Aconitum napellus / Aconit napel (+)	1			2	1		4
Aesculus hippocastanum / Marron d'Inde	6	1					7
Allium ursinum / Aïl des ours	3			3			6
Amelanchier spec. / Amélanquier(-)	5						5
Arum maculatum / Arum tacheté (+)	27	4		5	1		37
Atropa belladonna / Belladone (+)	14	1		5	6	1	27
Berberis vulgaris / Epine-vinette	10	1		1			12
Cactaceae / Cactacées	14			3			17
Clivia miniata / Clivie	5						5
Convallaria majalis / Muguet	30	4		3			37
Cotoneaster spec. / Cotonnier	32	4		2			38
Crocus sativus / Safran	1			3	1		5
Daphne mezereum / Daphné	16	1					17
Datura spec. / Datura (+)				7			7
Dieffenbachia seguine / Dieffen- bachie	39	11		9			59
Dracaena fragrans / Dragonnier	5						5
Euonymus spec. / Fusain	12	1		1			14
Euphorbia spec. / Euphorbe	24	1		25	1		51
Ficus spec. / Figuier	12						12
Fougères div.	5			1			6
Fuchsia spec. / Fuchsia	11			1			12
Hedera helix / Lièrre	18	1					19
Heracleum spec. / Berce	2		2	11	1		16
Hippeastrum vittatum / Amaryllis	4			1			5
Hoya spec. / Hoya	5						5
Hyacinthus spec. / Jacinthes	4			1			5
Hyoscyamus niger/Jusquiame noir (+)	1					1	2
Ilex aquifolium / Houx	23						23
Kalanchoe blossfeldiana / Kalanchoé de Blossfeld	8	1					9
Laburnum anagyroides / Cytise (+)	24	2					26
Ligustrum vulgare / Troène	19	1					20
Lonicera spec. / Chèvrefeuille	42						42
Mahonia aquifolium / Mahonie à feuilles de houx (fruits inoffensifs)	10			2			12
Narcissus spec. / Narcisse	8			5	1		14
Nerium oleander / Laurier-rose (+)	7			4		1	12
Orchis spec. / Orchidées	4			1			5
Parthenocissus / Vigne vierge	7	1					8
Pelargonium / Pélargonium, géranium	6						6
Philodendron spec. / Philodendron	18						18
Physalis alkekengi / Alkékenge (fruits inoffensifs)	5			4			9
Prunus spec. / Prunier, cerisier, amandier, abricotier etc.	53	2		1			56
Pyracantha coccinea / Pyracantha, buisson ardent	13			2			15
Quercus spec. / Chêne	6						6
Ranunculus spec. / Renoncule	7	1					8
Rheum rhabarbarum / Rhubarbe	3	1		3			7

Plantes (fin)	Enfants			Adultes			Total
	0	L	GM	0	L	GM	
Rhus toxicodendron / Sumac vénéneux				4	1		5
Ricinus communis / Ricin (+)	3	1		1		1	6
Saintpaulia / Violette d'Usambara	6						6
Sambucus spec. / Sureau	44	2		19	1		66
Schefflera arboricola	5						5
Scindapsus spec. / Pothos	6	1			1		8
Solanum spec. / Morelle (+)	27			2			29
Sorbus aucuparia / Sorbier des oiseleurs	28	3		1			32
Symphoricarpus spec. / Symphorine	6	1					7
Tagetes spec. / Tagète	5						5
Taxus baccata / If (+)	42	1		3	1	1	48
Thuja occidentalis / Thuja du Canada (+)	9	1		4			14
Viburnum spec. / Boule de neige, viorne	9			2			11
Yucca aloifolia / Dague espagnole, yucca	13			1			14
Plantes diverses	163	5		25	1		194
Baies n.p.	65			7			72
Bulbes de plantes diverses	7	3		4			14
Eau de vases	12			5			17
Plantes non-identifiées, associations et intoxications incertaines	47			7			54
<b>Total</b>	<b>1066</b>	<b>57</b>	<b>2</b>	<b>191</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>1338</b>

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères,  
GM = intoxications graves ou mortelles

(-) plante inoffensive, (+) cas mortels décrits dans la littérature

#### 4.2 Animaux venimeux

	Enfants			Adultes			Total
	0	L	GM	0	L	GM	
Abeilles, guêpes, frelons	23	7		39	2		71
Serpents venimeux	1	2		6	2	1	12
Serpents non précisés				2	1		3
Poissons venimeux	2			4	4	1	11
Faune marine diverse	1		1	1	1		4
Divers (y compris rage suspectée)	22			34	5		61
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>86</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>162</b>

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères,  
GM = intoxications graves ou mortelles

### 4.3 Aliments

	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Aliments à toxicité inhérente							
Champignons (identifiés; voir ci-dessous)	43	9	1	110	44	6	213
Champignons (non-identifiés)	46	5		106	46		203
Aliments probablement contaminés par des bactéries sécrétant des toxines							
	12	3	1	44	6		66
Aliments moisis	7			3			10
Divers (y compris les intoxica- tions douteuses)	52	2		72	10		136
<b>Total</b>	<b>160</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>335</b>	<b>106</b>	<b>6</b>	<b>628</b>

Champignons identifiés	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Agaricus spec. / Agaric (-)	6			18	2		26
Amanita muscaria / Amanite tue- mouches (+)		1		1	1		3
Amanita phalloides / Amanite phalloïde (+)		1	1		2	1	5
Armillariella mellea / Armillaire- couleur de miel (-)				5	2		7
Boletus edulis / Cèpe de Bordeaux (-)				12	2		14
Boletus satanas / Cèpe diabolique	1	1		2	2		6
Boletus spec. / Bolets	1	1		6	2	2	12
Cantharellus cibarius / Chanterelle (-)	1			11			12
Coprinus spec. / Coprins (-)	2			1			3
Cortinarius orellanus/Dermocybe (+)				9			9
Gyromitra esculenta / Moricaude (+)	1			2	2		5
Inocybe spec. / Inocybes					5		5
Lepiota spec. / Lépiotes				3	6		9
Psilocybe spec. / Psilocybes	1			4	1	3	9
Rhodophyllus sinnatus / Entolomes	1	5		2	5		13
Russula spec. / Russules (-)				3	8		11
Tricholoma pardinum / Tricholomes				1	4		5
Divers	29			30			59
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>110</b>	<b>44</b>	<b>6</b>	<b>213</b>

O = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères,  
GM = intoxications graves ou mortelles

(-) comestibles (parfois avariés)

(+) cas mortels décrits dans la littérature

#### 4.4 Produits d'agrément et drogues

	jusqu'à 9 ans			10-19 ans			Adultes			Total
	0	L	GM	0	L	GM	0	L	GM	
Alcool	21	4		12	2	3	28	7	12	89
Tabac (la plupart per os)	384	21		5	2		7	6	1	426
Cannabis	3	1		2	1	3	9	5		24
Cocaïne				5	2		13	9	5	34
Héroïne				2			13	1	1	17
LSD	1			1			4	1	1	8
Morphine		1		2		1	9	3	1	17
Gaz et vapeurs inhalées							6	3		9
Divers hallucinogènes				1	1	1	10	9	4	26
Associations							10	4	7	21
Divers	2	1		1			1			5
<b>Total</b>	<b>411</b>	<b>28</b>		<b>31</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>110</b>	<b>48</b>	<b>32</b>	<b>676</b>

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères, GM = intoxications graves ou mortelles

Les chiffres concernant les intoxications par l'alcool ont peu de valeur, le besoin d'information quant au traitement de ce genre de cas étant faible. Les chiffres concernant les accidents de la drogue sont également peu représentatifs (dissimulation).

Les produits de substitution tels que gouttes pour la toux, analgésiques, cigarettes antiasthmatiques, tranquillisants, solvants sont classés dans les rubriques correspondantes.

#### 4.5 Substances chimico-techniques et professionnelles

	Enfants			Adultes			Total
	0	L	GM	0	L	GM	
Acides industriels	9	3		74	23	12	121
Agents de conservation	8	1		2			11
Antirouilles	3			3	1		7
Bases industrielles	2			17	6	6	31
Chaux non éteinte	2			1			3
Colles	2			14	7	1	24

**Substances chimico-techniques  
et professionnelles (fin)**

	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Colorants industriels	37	1		48	8	1	95
Combustibles liquides (essence, pétrole lampant, mazout, pétrole)							
per os	58	14	3	31	10	3	119
per inhalat.	3		2	2	2		9
autre voie	4	4		19	5		32
Cyanures				11	3	2	16
Désinfectants industriels	2	1		18	7	4	32
Diluants pour résines synthétiques et colorants				3	2	2	7
Durcisseurs	3	1		2	4	1	11
Explosifs	1				2		3
Gaz et produits d'ensilage			1	3			4
Halogènes				1			1
Lubrifiants	29	1		10	4	2	46
Matières plastiques	5			23	12	3	43
Métaux							
alliages de Pb ou de Hg	2			14	2		18
autres alliages	6	1		17	3		27
Produits de nettoyage pour métaux	1			7	3		11
Produits de soudure	4	1		26	19		50
Réactifs de laboratoire	6		1	11	1		19
Sel pour les routes	1						1
Solvants industriels	7	1		83	14	7	112
Vapeurs chlorées	4			31	13	1	49
Autres produits industriels et professionnels	6			25	8	7	46
Gaz irritants				15	4	1	20
Autres fumées, gaz, vapeurs et poussières inhalées sur le lieu de travail	1	2		46	14	2	65
<b>Total</b>	<b>206</b>	<b>31</b>	<b>7</b>	<b>557</b>	<b>177</b>	<b>55</b>	<b>1033</b>

O = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères,  
GM = intoxications graves ou mortelles

Il n'a pas toujours été possible de faire la distinction entre une intoxication professionnelle et non-professionnelle. Certains cas d'intoxications au travail peuvent de ce fait figurer aussi dans la rubrique 4.6 (Produits ménagers).

## 4.6 Produits domestiques

Articles de ménage	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Accessoires pour autos et vélos (produits pour polir, dégivrants etc.)	26	2		10	8		46
Allume-feux: liquides	34	5		14	7	5	65
solides	51	1		1			53
Articles de toilette							
Additifs pour bains, savons	232	14		22	4		272
Crèmes pour la peau	105	2		7	1		115
Déodorants	18	1		2			21
Dissolvants pour vernis à ongles	29			6			35
Eaux de cologne	31			2	2		35
Lotions pour rasage	4	1			2		7
Parfums	65	1		1			67
Pâtes dentifrices, gargarismes	26	1		1	1		29
Produits capillaires	18	3		7			28
Shampooings	73	5		8			86
Soins de la peau et fards	13	3		1			17
Vernis à ongles et durcisseurs	30	3		1			34
Divers	10	1	1	1	2		15
Colles	61	5		33	15	2	116
Contenu d'extincteurs de feu	1			11	5	1	18
Corps d'éclairage	4			2			6
Décalcifiants	67	9	1	75	13		165
Déodorants pour WC	133	6		6	2		147
Désinfectants pour le ménage	14	1		16	1		32
Encaustiques	3						3
Engrais (surtout pour fleurs)	80	3		24	1		108
Isolants	6	1		4		1	12
Jouets et articles de sport (billes, soldats de plomb et attrapes incl.)	29			7	1		37
Liquides de batterie	90	1		8	1		100
Liquides réfrigérants	5			40	10		55
Produits de blanchiment (surtout eau de Javel et H2O2)	44	9	1	35	18	3	110
Produits pour écrire et dessiner							
Crayons-feutres	13			1			14
Encres, encres de chine	7						7
Encres de tampons	12			1			13
Fusains et crayons gras pour enfants	6						6
Peintures (à l'huile, à l'eau)	9			1			10
Produits liquides pour correc- tion de fautes de frappe	8	2					10
Vernis, couleurs synthétiques et à dispersion	17	2		13	3		35
Divers (couleurs pour oeufs et textiles)	27	3		7			37
Produits d'entretien du cuir (y compris cirages)	15			1			16

Articles de ménage (fin)	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Produits d'entretien des meubles	28	2	1	2			33
Produits d'imprégnation du bois	20	8		55	19	3	105
Produits d'imprégnation des tissus	9			9	2	1	21
Produits de nettoyage							
pour cuisinières et fours	16	5	1	17	3		42
détachants	27	3	1	9	1		41
pour dentures	4			8			12
essence de térébenthine, succédanés	20	6	1	12	1	1	41
pour fers à repasser	2			1			3
pour la lessive (y compris adoucisseurs et amidon)	184	12		8	3	1	208
pour métaux divers	13	1	1	6			21
produits polyvalents contre la rouille	88	8		18	6	2	122
pour sols (excepté la térébenthine)	2	1	1	7	2		7
solvants à usage ménager (excepté la térébenthine)	28	7		49	14	7	105
solvants nitrosés	37	11		30	5		83
pour tapis et capitonnage	10	2		2	2		16
pour la vaisselle:							
à emploi manuel	149	18		38	6	1	212
pour automates	163	24	2	25	4		218
pour verres de contact	15			10	1		26
pour vitres	55	1		9			65
pour WC (y compris tuyaux d'écoulement, baignoires et lavabos)	44	6	1	27	5	4	87
Divers	47	6	1	73	9	4	140
Produits de photographie et de photocopie	7			11	3		21
Purificateurs de l'air	39	2					41
Divers (cas isolés)	32	3		16	6		57
Associations de plusieurs produits	17	2		30	13		62
Produits non identifiés	5	1		2	3		11
Cas anodins							
allumettes et boîtes d'allu- mettes	18			1			19
bougies	2	1		1			4
contenu de thermomètres	37	1		23	1		62
corps étrangers	58	2		15			75
matériaux d'emballages	14			1			15
siccatifs	11			3			14
<b>Total intermédiaire</b>	<b>2619</b>	<b>218</b>	<b>13</b>	<b>890</b>	<b>206</b>	<b>38</b>	<b>3984</b>

O = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères,  
GM = intoxications graves ou mortelles

Produits anti-parasites	Enfants			Adultes			Total
	0	L	GM	0	L	GM	
Algicides	6			1	1	1	9
Fongicides	15	2		17			34
Formicides	55			4			59
Herbicides	28	3		31	7	4	73
Insecticides							
produits antimites	34	3		9			46
divers (surtout organo-phosphorés)	90	1	3	109	26	9	238
Mordants pour grains, semences traitées	17			1			18
Phytorégulateurs			1				1
Produits pour éloigner les insectes	25			3			28
Produits contre escargots et limaces	41	4		4			49
Rodenticides	56	4	1	24	10	1	96
Divers	7			23	4	1	35
<b>Total intermédiaire</b>	<b>374</b>	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>226</b>	<b>48</b>	<b>16</b>	<b>686</b>
<b>Total produits domestiques</b>	<b>2993</b>	<b>235</b>	<b>18</b>	<b>1116</b>	<b>254</b>	<b>54</b>	<b>4670</b>

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères, GM = intoxications graves ou mortelles

#### 4.6.1 Intoxications extra-professionnelles par inhalation

	Enfants			Adultes			Total
	0	L	GM	0	L	GM	
Gaz lacrimogène	1	1		9	5	1	17
Gaz de fosse à purin		1	2	3		3	9
Monoxyde de carbone (gaz d'échappement, fourneaux, cuisinières)	9	5		51	21	10	96
Propane, méthane, butane	1			15		1	17
Autres	2	1		12	1	2	18
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>90</b>	<b>27</b>	<b>17</b>	<b>157</b>

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères, GM = intoxications graves ou mortelles

## 4.7 Médicaments

	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Agents diagnostiques	4		1	7	1	1	14
Analeptiques	14	1		5			20
Analgésiques (antiphlogistiques)							
à base de salicylés	28	1		50	26	3	108
à base de paracétamol	46	3		41	14	1	105
à base d'opiacés	1	1		10	3	2	17
combinés	42	4	1	43	23	3	116
divers	17			11	5	4	37
Anesthésiques locaux	3	2	1	7	1	2	16
Anorexigènes	10			11	6	3	30
Anthelminthiques	4			4			8
Antiacides, antiulcéreux	11		1	2	1		15
Antiallergiques (anti-histaminiques)	162	35	1	11	3	2	214
Anti-asthmatiques	25	9	2	7	3	3	49
Antibronchitiques (onguents)	72	7					79
Anticoagulants	14	1		5	1		21
Antidiabétiques	1	1		4		3	9
Antidiarrhoïques	19	4		6	2		31
Antiémétiques	15	2		10	1	3	31
Antiépileptiques	14	5	1	43	22	5	90
Antimigraigneux							
à base d'ergotamine	16	1		12	3	2	34
divers				1	1		2
Anti-mycotiques	16			5	1		22
Antiparasitaires	7			4			11
Antiparkinsoniens	3			8	4	1	16
Antipyrétiques, antigrippaux	9	1		1	3		14
Antirhumatismaux (per os et p.c.)	86	11		59	23	6	185
Antitussifs, expectorants, sécrétolytiques	178	43	1	26	10	1	259
Cardiotoniques							
bêta-bloquants	8	2		10	3	1	24
digitaliques	10		1	7	5	5	28
antiarythmiques	6			3	2	1	12
divers	9			8	1		18
Chimiothérapeutiques							
antibiotiques	61	4		23	4		92
sulfonamides	15	1		7	3		26
antiprotozoaires	5			7	3	2	17
cytostatiques	3		1	7	3	2	16
tuberculostatiques				1			1
divers	2			1	1		4

Médicaments (suite)	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Cholagogues, cholérétiques, préparations contre les hépatopathies							6
Désinfectants							
usage externe	113	10	1	38	12	2	176
usage interne	2	1		5			8
Diurétiques	10			3		1	14
Hormones							
contraceptifs oraux	45	6		3			54
cortisone et dérivés	18	3		6	1	1	29
divers	25	2		12	6		45
Huiles volatiles (évtl. associées)	88	8	1	9	4		110
Hypnotiques							
à base de benzodiazépines	24	21	4	175	97	29	350
à base de diphénhydramine	3	1		45	35	17	101
à base de barbituriques	7		1	26	11	11	56
à base de méthaqualone				1	1		2
combinés	3			18	18	5	44
divers	2			13	3	1	19
Laxatifs	9	1		11	4	1	26
Médicaments contre la goutte	1			7	2		10
Narcotiques						1	1
Odontologiques	4			2	2		8
Préparations à base de fer	8			4	3		15
Préparations utilisées en							
dermatologie	156	12	1	53	12		234
gastro-entérologie	35	1		3	1	3	43
gériatrie, roborants	10	1		7	1		19
gynécologie	18		1	7	3		29
ophtalmologie	28	2		8	2		40
Produits contre l'alcoolisme chronique, prise évtl. avec de l'alcool	2			12	9	1	24
Produits ORL (pastilles à sucer incl.)	246	29		38	3		316
Produits contre les troubles de la dentition (non homéopathiques)	30	9					39
Produits vasculaires							
vasodilatateurs	26	5		11	6		48
hypertenseurs	16	3		12	1		32
fibrinolytiques				1			1
phlébotoniques	20			5	2		27
vasoconstricteurs	10	3		7	4	3	27
Produits à usage vétérinaire	38	4		12	6	2	62

Médicaments (fin)	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Psychopharmaceutiques							
amphétamines et apparentés				1	2	1	4
antidépresseurs (tricycl. en partic.)	23	4	4	95	56	28	210
neuroleptiques	8	4	5	74	53	19	163
tranquillisants							
dérivés de la benzodiazépine	75	29		229	131	19	483
autres	9	2		22	9	3	45
Sédatifs neurovégétatifs	17	4		38	34	7	100
Sérums, vaccins	7	2		9	5	1	24
Spasmolytiques	17		1	13	6	1	38
Vitamines, calcium, minéraux	75			9	3		87
Cas anodins							
produits contre la carie dentaire	154	31		2			187
préparations homéopathiques	79	1		7	2		89
édulcorants	12	1		2			15
Divers	22	4		14	3	2	45
Médicaments non identifiés	11	1		24	4	1	41
Associations de plusieurs produits							
sans alcool	73	19	7	380	290	136 *	905
avec alcool				58	80	33	171
<b>Total</b>	<b>2521</b>	<b>363</b>	<b>37</b>	<b>1998</b>	<b>1109</b>	<b>385</b>	<b>6413</b>

O = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères,  
GM = intoxications graves ou mortelles

\* Les évolutions graves les plus fréquentes sont le fait d'intoxications combinées à but suicidaire. Sont toujours très fréquentes également les intoxications intentionnelles aux psychopharmaceutiques et aux somnifères.

#### 4.8 Substances mal précisées, parfois combinées

	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>48</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>94</b>

O = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères,  
GM = intoxications graves ou mortelles

## 5 Circonstances

	Enfants	Adultes	Total	en %
Accidents	7871	1663	9534	62,8
Intoxications volontaires	48	2878	2926	19,3
Intoxications alimentaires	68	448	516	3,4
Intoxications sur le lieu de travail		745	745	4,9
Effets secondaires de médicaments pris dans un but thérapeutique	36	210	246	1,6
Confusions	91	327	418	2,7
Surdosages accidentels	107	162	269	1,8
Intoxications par toxicomanie		193	193	1,3
Première expérience avec la drogue	3	76	79	0,5
Mauvaises plaisanteries	6	32	38	0,3
Cas divers ou inclassables	33	174	207	1,4
<b>Total</b>	<b>8263</b>	<b>6908</b>	<b>15171</b>	<b>100 %</b>

Situations	Nombre total		Intoxications graves ou mortelles	
	Nombre total	en %	Nombre	en %
Accidents	9534	62,8	150	1,0
Intoxications volontaires	2926	19,3	416	2,7
Autres	2711	17,9	79	0,5
<b>Total</b>	<b>15171</b>	<b>100 %</b>	<b>645</b>	<b>4,2</b>

## 6 Evolution

Les médecins traitants ont reçu une confirmation écrite de nos consultations dans tous les cas d'intoxication potentielle ou manifeste. En retour, dans 76% des cas, le Centre a obtenu un rapport sur l'évolution ultérieure. Nous disposons de données pour la statistique suivante dans 5260 cas.

	Total	en %
Cas sans symptômes	1603	30,5
bénins	2528	48,1
graves	611	11,6
mortels	34	0,6
non classables	484	9,2
<b>Total</b>	<b>5260</b>	<b>100 %</b>

Parmi les **cas mortels**, nous avons distingué comme précédemment entre ceux pour lesquels nous avons été contactés du vivant du patient et ceux qui nous ont été annoncés post mortem (\*).

Cause (certaine ou supposée)	Non-médicaments	Victimes	Circonstances
Acide chlorhydrique		77 ans, f.	Suicide
Ammoniaque		adulte, m.	Suicide
Chloroforme, Trichloréthane (*)		adulte, f.	Suicide
Colchicine		65 ans, m.	Suicide
Cyanures (*)		55 ans, m.	Suicide
Endosulfan		21 ans, m.	Suicide
Nicotine		40 ans, m.	Suicide?
Organo-phosphorés (?)		45 ans, m.	Accident?
Paraquat		16 ans, f.	Suicide
Paraquat, Chlorfenvinphos		70 ans, m.	Suicide
Paraquat, Diquat, Nitrazépam		adulte, f.	Suicide
Trichloréthane		15 ans, m.	Accident
Solvants (*)		17 ans, f.	Accident?
<b>Total Non-médicaments</b>		13 cas mortels	
		(dans 3 cas communication post mortem *)	

Cause (certaine ou supposée) Médicaments	Victimes	Circonstances
Amitriptyline, Chlordiazépoxyde, Bromazepam	56 ans, m.	Suicide
Amitriptyline, Lorazépam, Pentazocine, Alcool (*)	adulte, m.	Suicide
Amitriptyline, Chlordiazépoxyde, Flurazépam	39 ans, f.	Suicide
Amodiaquine, Chloroquine	40 ans, f.	Suicide
Bipéridène et ? (*)	29 ans, f.	Suicide
Brallobarbital, Sécobarbital, Hydroxyzine Dibenzépine, Métamizol	60 ans, f.	Suicide
Brallobarbital, Sécobarbital, Hydroxyzine (*)	54 ans, f.	Suicide
Cocaïne, Heroïne (*)	adulte	Accident?
Colchicine, Opium	3 ans, m.	Accident
Dextropropoxyphène (*)	29 ans, f.	Suicide
Digoxine, Lithium	67 ans, f.	Accident
Flunitrazépam (*)	adulte, f.	Suicide
Flunitrazépam, Alcool (*)	adulte, m.	Suicide
Flunitrazépam, Flurazépam, Nitrazépam Triazolam (*)	86 ans, f.	Suicide
Levomépromazine, Bromazépam, Nitrazépam(*)	31 ans, m.	Suicide
Maprotiline, Alcool (*)	adulte, f.	Suicide
Opiate, Kétamine (*)	41 ans, f.	Accident
Prométhazine (*)	42 ans, f.	Suicide
Théophylline, Digoxine (*)	72 ans, f.	Suicide
Théophylline, Nifédipine, Hydrochloro- thiazide, Amiloride	65 ans, m.	Suicide
Trimipramine (*)	adulte, f.	Suicide
<b>Total intermédiaire médicaments</b>	<b>21 cas mortels</b>	
		(dans 14 cas communication post mortem *)
<b>Total général</b>	<b>34 cas mortels</b>	
		(dans 17 cas communication post mortem *)

## Mortalité par intoxication en Suisse

Ni les observations du Centre de toxicologie (consultations), ni celles des hôpitaux (traitements) ne permettent de se rendre compte du nombre de personnes décédées à la suite d'une intoxication, puisqu'elles ne comprennent pas notamment la plupart des personnes trouvées mortes ou décédées à domicile.

Nous tenons à remercier ici l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui met à notre disposition ses feuilles de statistiques internes, codifiées selon la 8e révision de la classification internationale des maladies et causes de décès. Bien que cette codification ne soit pas entièrement satisfaisante, les indications suivantes offrent déjà beaucoup plus de précisions que les publications officielles. On peut obtenir en outre des différenciations selon l'âge et la nationalité des victimes.

### Intoxications aiguës mortelles en Suisse en 1988

No.ICD	A c c i d e n t s	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
003.00	Aliments (salmonellose)		1		1
853.00	Opiacés et produits de synthèse à effet analogue	65	26		91
854.00	Barbituriques	2			2
854.90	Sédatifs et hypnotiques divers	1			1
855.00	Antidépresseurs	1			1
857.10	Tonicardiques		4		4
859.80	Agents pharmacologiques divers		1		1
859.90	Agents pharmacol. non précisés	3	2		5
860.00	Alcool	11	7		18
869.00	Diverses substances solides et liquides non précisées	2		1	3
872.00	Divers gaz utilitaires	1	1	1	3
875.00	Oxyde de carbone de sources div.	3			3
876.00	Anhydride carbonique (émanant de cave de fermentation, silos)	1	1	1	3
876.09	Divers gaz et vapeurs	1			1
877.00	Gaz ou vapeurs non précisés		1		1
905.01	Insectes	1	1		2
905.09	Animaux non précisés		1		1
<b>Total</b>	<b>A c c i d e n t s</b>	<b>92</b>	<b>46</b>	<b>3</b>	<b>141</b>

No.ICD	C a s i n d é t e r m i n é s	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
980.00	Substances solides et liquides	73	33		106
982.00	Gaz divers	1			1
<b>Total</b>	<b>C a s i n d é t e r m i n é s</b>	<b>74</b>	<b>33</b>		<b>107</b>

No.ICD	S u i c i d e s	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
950.01	Cyanures	4			4
950.02	Stupéfiants	10	2		12
950.03	Somnifères	24	24		48
950.04	Analgésiques		1		1
950.05	Tranquillisants	7	9		16
950.06	Substances corrosives	5	3		8
950.09	Diverses substances solides et liquides non précisées	55	65		120
951.09	Gaz domestiques divers	1	1		2
952.00	Gaz d'échappement	76	13		89
952.09	Divers gaz non précisés	5			5
Total	S u i c i d e s	187	118		305

No.ICD	D é l i t s	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
962.00	Substances non précisées	1	2	1	4

\* Les adolescents de 15 à 19 ans sont joints aux adultes du fait de leur poids corporel.

Le nombre de personnes décédées à la suite d'une **intoxication aiguë** en 1988 s'élève donc à au moins **557** (année précédente: 496). Les cas ont augmenté quelles que soient les circonstances (accidents, cas indéterminés, suicides, délits). L'accroissement le plus important s'observe dans le cas des accidents aux opiacés (+ 28%).

D'autres morts par la drogue se trouvent surtout parmi les circonstances indéterminées (nombre total selon la définition de la police 205, par rapport à 196 cas l'année précédente).

Il reste toujours difficile d'évaluer la mortalité en rapport avec les **effets toxiques chroniques**. L'abus du tabac, selon les estimations de l'Office fédéral de la Santé, jouerait le rôle principal. Ces cas ne sont pas chiffrables dans les feuilles de statistique de l'Office fédéral de la statistique, mais l'on y trouve en revanche 782 décès attribués à l'alcoolisme. L'abus chronique d'analgésiques est signalé dans 136 cas. Les autres effets toxiques chroniques sont plus rares.

# Unentbehrlich zur Beurteilung der chemischen Gefährdungen im Haushalt

- Sofortige Einschätzung des Gefährdungsgrades
- Erfahrungen des Schweizerischen Toxikologischen Informationszentrums
- Schädliche Wirkungen je nach Situation und Aufnahmeart
- Toxikologie der Inhaltsstoffe
- Erste Maßnahmen und ärztliche Therapie

## Die zweite Auflage, ergänzt um 13 Kapitel

Die erste Auflage dieses Buches schloß eine Lücke im einschlägigen Schrifttum: in toxikologischen Handbüchern finden sich wohl Angaben über einzelne Giftstoffe, doch fehlten Grundlagen zur Beurteilung der unzähligen und komplizierten Rezepturen, wie sie in den Haushaltprodukten zur Anwendung gelangen.

Nach zwei Nachdrucken erscheint eine zweite, überarbeitete und **um die folgenden 13 Kapitel ergänzte Auflage**: Büromaterialien, Desinfektionsmittel, Farben und Lacke, Feuerlöschmittel, Feuerwerkskörper, Hausreparaturarbeiten, Hautpflegemittel, Nahrungsmittelkonservierung, Photochemikalien, Selbstverteidigungsspray, spezielle Reiniger, Wäschestärke, Wohnungsdekorationsmittel.

Die übersichtlich dargestellte Symptomatologie und Therapie bei Zwischenfällen besonders im Kleinkindesalter ermöglichen es, rasch und angemessen zu handeln.



2., überarbeitete und ergänzte Auflage. 1989, 463 Seiten, zahlreiche Tabellen, gebunden · Fr. 68.— / DM 78.—



Verlag Hans Huber  
Bern Stuttgart Toronto

Publications	No. de commande
Rapport annuel 1987. Ed. Centre suisse d'information toxicologique, Zurich (1988)	1-88
FISCHER A. Vergiftungen mit Paracetamol. Thèse, Université de Zurich, 41 p. (1988)	2-88
GOSSWEILER B. Akute Intoxikationen durch Ameisensäure. SOMMER D. Kurzpräsentation einer neuen Dissertation Journal suisse de pharmacie <u>126</u> (24), 711 (1988)	3-88
GOSSWEILER B. Intoxications aux produits pour soins corporels. Journal suisse de pharmacie <u>126</u> (24), 705 (résumé), allemand 700-704 (1988)	4-88
HINNEN U. Akutes Beschwerdebild nach Schweissrauch- Exposition. Gazette Médicale <u>9</u> (12), 20-22 (1988)	5-88
LANG-LOHRER CH. Akute Cyanidvergiftungen. Thèse, Université de Zurich, 70 p. (1988)	6-88
LORENT J.P. Quelques chiffres au sujet des intoxications aux produits ménagers. Journal suisse de pharmacie <u>126</u> (24), 689 (résumé), allemand 686-688 (1988)	7-88
NISOLI A. Antidotes contres les intoxications. VELVART J. Bulletin de l'Office fédéral de la santé publique (25), 318-327 (1988)	8-88
ROWEDDER E.† Zunehmende Inzidenz von Kinderunfällen mit Lampenöl. Revue suisse de médecine (PRAXIS), <u>77</u> (37) 969-972 (1988)	9-88
SCHLATTER I. Intoxications aux produits de jardinage. Journal suisse de pharmacie <u>126</u> (24), 710 (résumé) allemand 706-709 (1988)	10-88
SCHNEIDER L. Intoxikationen mit opioidartigen Hustenmitteln. Thèse, Université de Zurich, 111 p. (1988)	11-88
SOMMER D. Akute Intoxikationen durch Ameisensäure. Thèse, Université de Zurich, 82 p. (1988)	12-88
VELVART J. Intoxications aux produits ménagers. Editorial Journal suisse de pharmacie <u>126</u> (24), 685 (1988)	13-88
VELVART J. Intoxications aux produits ménagers. Journal suisse de pharmacie <u>126</u> (24), 698 (résumé), allemand 690-697 (1988)	14-88
VELVART J. Therapie akuter Vergiftungen. LORENT J.P. Dans: Schweiz. Medizinalkalender PASI A. Schwabe-Verlag, Bâle (1988) ORBELY F.†	15-88

## Compte d'exploitation

Recettes	Fr.
Contribution des cantons	508 647
Contribution de la Société suisse des industries chimiques	240 000
Contribution des pharmaciens suisses (y compris Galenica SA Fr. 15 000)	120 000
Contribution de la Fédération des médecins suisses	100 000
Contribution de la CNA, Lucerne	38 000
Contribution de la Fondation pour la lutte contre les sinistres de la Winterthour-Assurances	35 000
Divers (surtout dons individuels)	176 746
<b>Total recettes</b>	<b>1 218 393</b>

Dépenses	Fr.
Frais de personnel et prestations sociales	825 995
Locaux	77 452
Bureau et administration	77 031
Acquisitions, entretiens, rép.	77 623
Périodiques, livres	37 227
Téléphone et téléfax	24 500
Publications et rapport annuel	19 664
Informatique	18 325
Frais de voyage	17 200
Frais de port, compte-chèques postaux, bancaires	12 193
Divers	15 890
Mises en réserve	30 000
<b>Total dépenses</b>	<b>1 233 100</b>

**Déficit** 14 707

## Dons

	Fr.
Galenica SA	15 000
Association des Droguistes Suisses (y compris groupe Amidro et Demopharm)	10 000
Association suisse des assureurs privés maladie et accidents	10 000
Sandoz SA	10 000
Association des Fabricants de Cigarettes	5 000
Concordat des caisses-maladie suisse	5 000
Lever SA	5 000
Nestlé SA	5 000
Société des Vétérinaires Suisse	5 000
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine	5 000
Fédération des coopératives Migros	3 000
Fondation Ernst Goehner	3 000
Fondation jubilaire des sociétés d'assurance "Zurich"/Vita/Alpina	3 000
La Bâloise Compagnie d'assurance	2 000
Compagnie suisse de réassurance	2 000
COOP Suisse	2 000
Merck Sharp & Dohme-Chibret SA	2 000
Association des Grands Magasins Suisses	1 500
Spirig SA	1 500
Unione Farmaceutica SA	1 500
Bank Leu	1 000
Boehringer Ingelheim (Schweiz) SA	1 000
Definitiv SA	1 000
Hageba SA	1 000

**Dons (fin)**

	Fr.
KFW Krankenfürsorge Winterthur	1 000
Nieuw Rotterdam Comp. d'assurances	1 000
Pelikan Holding SA	1 000
Pentapharm SA	1 000
Sanofi SA	1 000
Société Suisse d'odonto-stomatologie	1 000
Uhlmann-Eyraud F. SA	1 000
Union des fabricants de savons et détergents de la Suisse	1 000
VISURA Société Fiduciaire	1 000
Voigt & Co. SA	1 000
Wellcome SA	1 000
H.J. Briggen et M. Schüpbach in memoriam Cécile Hodel†	1 000

Les dons plus modestes qui ne figurent pas sur cette page nous réjouissent et nous engagent tout autant.

Nous tenons à remercier ici chaleureusement tous les donateurs.

Madame, Monsieur

Si vous désirez recevoir régulièrement notre rapport annuel, veuillez nous le faire savoir à l'aide de la carte figurant ci-dessous. Nous tenons également à votre disposition d'autres publications.

A cette occasion, nous vous prions de juger notre travail et de nous dire si nos efforts sont en accord avec ce que vous attendez de nous. Nous vous remercions d'avance de l'avis que vous voudrez bien nous donner, ainsi que de vos remarques critiques et de vos suggestions.

Zurich, 1989

Centre suisse d'information toxicologique

- o Veuillez à l'avenir envoyer votre rapport annuel à l'adresse mentionnée ci-dessous.
- o Veuillez envoyer à la même adresse les suivantes de vos publications:
  
- o Remarques, suggestions:

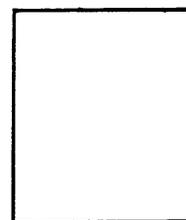
Adresse

Signature

Les imprimés suivants peuvent être obtenus gratuitement, en petites quantités, auprès du Centre suisse d'information toxicologique:

- 1 Notice d'informations générales
- 2 Autocollant
- 3 Structure et activité du TOX (organigramme)
- 4 Informations sur les premiers secours et la prévention
- 5 Revue des médicaments d'urgence contre les intoxications
- 6 Traitement des intoxications aiguës  
(Tiré-à-part du Schweiz. Medizinalkalender; en allemand)
- 7 Rapport annuel
- 8 Tirés-à-part des publications mentionnées dans le rapport annuel (numéros de commande voir page 33). Les thèses peuvent également être obtenues gratuitement (en prêt).

Vos commandes peuvent être passées à l'aide de la carte postale figurant ci-dessous, ou par téléphone (01/251 66 66).



Centre Suisse  
d'information toxicologique  
Klosbachstr. 107

8030 Zurich